

Le mot de la Présidente

Il est fondamental que nous, accompagnateurs bénévoles, puissions poursuivre la mission que l'on s'est donnée.

Sur le plan pratique, il nous faut financer un local, acheter des livres, du matériel informatique, pourvoir en produits sanitaires et d'entretien.

- Le local doit avoir des tables, des chaises des étagères.

- Les livres, il en faut pour faire face aux changements de programme.

- De la papèterie et du matériel d'impression pour les formalités administratives et certains documents d'aide au travail scolaire.

- Les produits sanitaires : gel hydro-alcoolique, produits nettoyants, produits d'hygiène.

Nous avons donc besoin d'un soutien financier et le plus petit don sera le bienvenu !

Votre don pourra bénéficier des dispositions fiscales concernant les associations reconnues d'Intérêt Général .

Vous pouvez nous faire un don :

- soit en envoyant sous enveloppe affranchie à l'adresse du siège social, un chèque à l'ordre de S-DELYCE

- Soit en effectuant un virement sur le compte de l'association

IBAN :FR76 1027 8079 1600 0212 0680 110

BIC : CMCIFR2A Crédit mutuel Antigone

Un reçu fiscal vous sera envoyé en retour



*Soutien Des Élèves des Lycées,
Collèges et Écoles élémentaires*

Association reconnue d'Intérêt Général

déclarée à la préfecture de Montpellier le 27 juin 2019-n°985.

Publication au Journal officiel n°26 du 29 juin 2019.

Association loi 1901 / RNA : W343026813

N° de SIRET :879 653 368 00016

Siège Social : 41, rue d'Athènes, Villa d'Este, Bât E, Appt 33 - 34000 Montpellier

Présidente : Véronique Scirocco

✉ veronique.scirocco@hotmail.fr

☎ 06 08 62 22 67

Notre association a pour objectif de réaliser l'accompagnement scolaire d'élèves en difficulté dans leur scolarité et ne pouvant bénéficier d'une aide parentale dans ce domaine.

Il s'agit prioritairement d'élèves issus de familles modestes et ou ayant des difficultés avec la langue française.

Les élèves accueillis proviennent d'écoles primaires ainsi que des collèges et lycées.

Les jeunes sont accueillis en période scolaire les mardis, mercredis et jeudis pendant environ 2 heures par des accompagnateurs qui les aident à comprendre et réaliser leur travail scolaire.;

L'association assure un soutien aux élèves :
des classes élémentaires

- les mercredis de 14 h à 16 h.

des classes de collèges et lycées

- les mardis de 17 h à 19 h
- et les jeudis de 17 h à 19 h.

L'association assure aussi un soutien :

Pour les lycéens de première et de terminale dans leurs spécialités.

- Les mercredis à partir de 18 h.



Association S-DELYCE - Soutien Des Elèves des Lycées,
Collèges et Ecoles élémentaires -



Témoignages de nos élèves :

« Bonjour Madame, ma fille a eu son brevet avec la mention très bien. Tout cela c'est grâce à vous. Merci de l'avoir tant aidée cette année. » (Elève 3ème)

« Bonne nouvelle, j'ai eu mon Bac je suis trop contente, je ne pourrais jamais vous remercier assez. Merci beaucoup de m'avoir aidée. Vous avez aussi une part de mérite et ce que vous faites pour les élèves du soutien c'est extraordinaire. Maintenant un nouveau chapitre s'ouvre, merci beaucoup encore » (Elève Terminale SES/Histoire géopolitique)

